

Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 27 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 27 mai à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BEGUIN Jean-Claude; BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine: GUILLOU Rémy; JOBIC Cyril; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Annie (suppléante); LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; TERTRAIS Isabelle (suppléante); THOMAS David (suppléant); SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à GOUAULT Jacky; CHAPPÉ Fanny à BOULANGER Servane; CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel; GIUNTINI Jean-Pierre à VIBERT Richard; INDERBITZIN Laure-Line à LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude à LE GOFF Philippe ; MOURET Patricia à LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian à PUILLANDRE Élisabeth ; PAGNY Gilles à KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; PRIGENT Marie-Yannick à LE GALL Annie; RASLE-ROCHE Morgan à DUMAIL Michel.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; CHARLES Olivier; GAUTIER Guy; GRAEBER Sophie; HERVÉ Gildas ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE HOUÉROU Annie ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie; ZIEGLER Évelyne.

Nombre de conseillers en exercice	: 88 Titulaires - 43 suppléants
-----------------------------------	---------------------------------

63 Présents 11 Procurations 74 Votants Absents 14

> Date d'envoi de la convocation : Mercredi 21 mai 2025 Secrétaire de séance LE GOFF Yannick



Publié le 04/06/25

ID: 022-200067981-20250527-DEL2025_05_119-DE



DEL2025-05-119

SUBVENTIONS POUR LES ÉVÈNEMENTIELS 2025 - JEUNES ARICULTEURS 22

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité de soutenir la vie associative ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221);

Vu le Budget Primitif 2025 adopté le 25 mars 2025 qui dédie une enveloppe de 1.4M€ pour les associations;

Considérant la vitalité du tissu associatif local;

Considérant la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint;

Suite à l'étude des demandes de subventions reçues pour l'année 2025 au titre de la politique évènementielle, et au travail effectué au sein du Comité de la vie associative, et après avis de la commission services publics du 6 mars, il est proposé au Conseil d'Agglomération la répartition suivante pour 2025 :

Association	Objet	Convention	Propositions 2025	Contribution au fonds de solidarité interassociatif	Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l'association
Jeunes Agriculteurs 22	Terres Attitudes 2025		5 000 €	0	5 000 €

Il sera demandé à chaque association de respecter les obligations règlementaires inhérentes à l'organisation d'évènements publics ; il conviendra également pour les associations de travailler en coordination et en cohérence avec les attentes des partenaires des évènements (Agglomération, communes, ...)

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à la majorité, 01 vote contre (AUBRY Gwénaëlle) 01 abstention (KERHERVE Guy) et 72 votes pour :

- Se prononce favorablement sur la subvention aux Jeunes Agriculteurs 22;
- Autorise le Président ou son représentant à rédiger et signer les conventions d'objectifs et de financement correspondant;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance Yannick LE GOFE

DE L'ARMOR À L'ARGOAT